



Entre les deux appels, il y a une prière ; entre les deux appels, il y a une prière. " Ensuite, à la troisième fois, il a dit : " Pour quiconque le souhaite.

D'après 'AbduLlah ibn Mughaffal (qu'Allah l'agrée) qui a dit : " Le Prophète a dit : " Entre les deux appels, il y a une prière ; entre les deux appels, il y a une prière. " Ensuite, à la troisième fois, il a dit : " Pour quiconque le souhaite. "

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète a expliqué qu'entre chaque appel à la prière (Al Adhâن) et le second appel pour la prière (Al Iqâmah) il y a une prière surérogatoire. Il a répété cela trois fois. Et à la troisième fois, il a informé que ceci était recommandé pour quiconque voulait prier.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65479>

النّجّات الخيريّة
ALNAJAT CHARITY



لجنة الدعوة الإلكترونية
E-Da'wah Committee

